



PSYCHIATRIE DE L'ADULTE DISPOSITIF INTERSECTORIEL

-
Unité médico-psychologique (UMP)
Psychiatrie de liaison



L'équipe de psychiatrie de liaison fait partie de l'unité médico-psychologique (UMP). Cette équipe pluriprofessionnelle de l'EPSM du Finistère Sud **répond aux demandes d'avis psychiatriques pour les patients hospitalisés** dans les services du centre hospitalier de Cornouaille.

PSYCHIATRIE DE L'ADULTE DISPOSITIF INTERSECTORIEL

Psychiatrie de liaison

L'équipe de psychiatrie de liaison **intervient dans les services du centre hospitalier de Quimper** à la demande du patient, relayée par l'équipe soignante, ou à la demande de l'équipe soignante après en avoir informé le patient.

Les missions de l'équipe de psychiatrie de liaison

Elle a pour mission **l'évaluation et la prise en charge des patients hospitalisés dans les services de soins** et souffrant de difficultés psychiatriques ou psychologiques en lien, ou antérieures, à leur pathologie somatique.

- **Evaluation clinique et échange avec l'équipe médicale et soignante** du service demandeur.
- **Prise en charge psychologique et/ou psychiatrique** si nécessaire.
- **Orientation vers des structures de soins psychiatriques** (en ambulatoire ou en hospitalisation) si nécessaire.

Ces missions ne se substituent pas à la pratique de la psychologie médicale que chaque équipe soignante apporte au patient en souffrance.

Comment faire appel à l'équipe de psychiatrie de liaison

L'équipe de psychiatrie de liaison, basée au service des urgences, est joignable :

- **lundi, mercredi et jeudi** de 9h à 13h
- **mardi et vendredi** de 9h à 17h.

Les réponses sont possibles en dehors de ces périodes, dans les cas d'urgence.

Les demandes sont à adresser par fax  **2 66 99** et sont réceptionnées par le secrétariat de l'Unité médico-psychologique (UMP).



N° DECT de la psychiatrie de liaison
2 44 83

Quelles informations doit contenir la demande ?

- **Indiquer sur le bon, le n° du DECT** du demandeur ou du service demandeur.
- **La demande doit être motivée par des données cliniques** afin d'évaluer au mieux la réponse à apporter :
 - **signes cliniques** faisant évoquer l'existence de troubles psychiques ou psychiatriques,
 - **contexte ou situation particulière,**
 - information sur la **situation somatique,**
 - **éléments cliniques recueillis auprès du médecin traitant,**
 - préciser si **suivi psychologique ou psychiatrique déjà en cours,**
 - préciser les attentes de la demande, etc...



Il est nécessaire d'informer le patient de la demande et de la venue de l'équipe de psychiatrie de liaison. Veillez dans la mesure du possible de la **disposition d'un lieu d'entretien** respectant la confidentialité.

Comment se déroule la prise en charge ?

Suite à la réception des demandes, **l'équipe pluridisciplinaire de l'UMP** (IDE, psychiatres, psychologues, cadre de santé et secrétaire) **se réunit afin d'évaluer la problématique et de proposer une prise en charge adaptée.**

Cette prise en charge peut se dérouler de différentes façons :

- 1 entretien IDE,
- 1 entretien IDE puis consultation psychiatrique et/ou psychologue,
- 1 entretien psychologue

Une vigilance est portée sur l'existence d'une **prise en charge par d'autres réseaux** : Equipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA), réseau Onco'Kerne, réseau VIH-VHC, Equipe mobile d'évaluation gériatrique (EMEG) afin **d'éviter les chevauchements de spécialités.**

Il est important de rappeler que **l'équipe de liaison ne se substitue pas aux équipes de l'EPSM du Finistère Sud** dans les cas de :

- transfert vers le centre hospitalier de Cornouaille d'un patient hospitalisé à l'EPSM du Finistère Sud.
- patient ayant un suivi en cours en CMP.



Pour toute demande de psychiatrie

Préciser sur le bon :

- les circonstances de l'hospitalisation
 - les signes cliniques évocateurs de troubles psychiatriques
 - le(s) suivi(s) psychiatriques en cours
 - les attentes de la demande
- +
- le N° du DECT du service demandeur

Faxer le bon complété

au secrétariat de l'Unité médico-psychologique (UMP)

 2 66 99

Equipe de psychiatrie de liaison

Unité rattachée au pôle de psychiatrie adulte n°3
de l'EPSM du Finistère Sud

N° DECT  2 44 83



14 Av. Yves Thépot - 29000 Quimper

En cas d'urgence vitale contacter le 15, le 18 ou le 112

Établissement Public de Santé Mentale du Finistère Sud
18 Hent Glaz - 29000 Quimper | www.epsm-quimper.fr